



Les aides financières simplifiées de la CARSAT en vigueur en 2019

Les RDV AFUZI _ Rencontre du 28 Mai 2019

Présentation par Eric GORNISKI (*Ingénieur Conseil Adjoint au
Responsable du pôle prévention CARSAT sur le Var*)





La CARSAT: En préambule

Elle intervient pour le compte de la Branche ATMP de la Sécurité sociale *(Branche ayant un rôle d'assureur du risque professionnel pour les entreprises)*

- Elle calcule le taux de cotisation des entreprises pour assurer le risque professionnel de leurs salariés dans le cadre de leur activité *(Corrélation directe avec le coût sinistralité de l'entreprise)*
- Elle accompagne les entreprises en prévention des risques professionnels *(Conseil, montée en compétence en prévention, subvention et aides financières pour améliorer les conditions de travail)*



Des pré requis incontournables

- ✓ Le DUERP réalisé et à jour (*Obligation de sécurité de résultat de l'employeur - Evaluation des risques dans l'entreprise et plan d'action opérationnel pour les prévenir*)
- ✓ Etre à jour de ses cotisations sociales et ne pas être sous le coup d'un injonction (*constatation d'un manquement grave à la prévention*)
- ✓ Attester de l'information et de l'accord des instances représentatives du personnel sur le projet d'investissement (*Dialogue Social*)

Toutes les conditions administratives et formalités d'accès sont disponibles sur le site www.carsat-Sudest.fr / Espace Entreprises / onglet Aides financières

Les aides financières de la CARSAT

La Carsat Sud-Est propose aux entreprises plusieurs types d'aide à l'investissement :

Convention
nationale
d'objectifs en
cours
obligatoire


**Contrat de
prévention**

Entreprises
de - 200 salariés


**Subventions
prévention**

Entreprises
de - 50 salariés



Les Subventions Prévention: Points d'attention à souligner

Critères d'exclusion

Sont exclus du présent dispositif d'aide financière nationale simplifiée :

- les entreprises :

- ayant déjà bénéficié de 3 dispositifs d'aides financières simplifiées de la part de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels depuis janvier 2018,
- bénéficiant d'un contrat de prévention, ou ayant bénéficié d'un contrat de prévention dont la transformation en subvention date de moins de 2 ans,
- faisant l'objet pour l'un de leurs établissements d'une injonction ou d'une cotisation supplémentaire (y compris faute inexcusable).

- les équipements financés par crédit-bail, leasing, location de longue durée.

- les équipements commandés avant la date de lancement de l'aide

Pour bénéficier de la subvention prévention, vous devez être adhérent au Compte AT/MP et à la dématérialisation des notifications de taux de cotisation AT/MP.

Subventions Préventions en ligne

L'AIDE Bonus Restauration Traditionnelle

L'AIDE Bonus TRM

L'AIDE Bonus Logistique & quai

CONTRAT TPE RPS
 >> PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Programmes régionaux

L'AIDE Filmeuse+
 >> RÉDUIRE LES RISQUES DE TMS ET DE CHUTE

L'AIDE Hôtel+

L'AIDE Stop essuyage

L'AIDE Preciseo

TMS pros DIAGNOSTIC
 >> L'AIDE POUR IDENTIFIER LES RISQUES DE TMS

TMS pros ACTION
 >> L'AIDE POUR AGIR DURABLEMENT CONTRE LES TMS

L'AIDE Bâtir+
 >> POUR UN CHANTIER PLUS SÛR

L'AIDE Stop Amiante
 >> POUR PROTÉGER VOS SALARIÉS DE L'AMIANTE

air bonus
 >> RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ & FUMÉES D'ÉCHAPPEMENT

L'AIDE Garage+sûr
 >> RÉDUIRE LES RISQUES CHIMIQUES ET DES TMS

L'AIDE Equip'mobile
 >> RÉDUIRE LES RISQUES DE TMS

l'Assurance Maladie
 RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :
Carsat Retraite & Santé au travail
 Sud - Est

Bonus TRM / une subvention pour prévenir des risques ciblés

- **Objectif** : éviter les TMS, les risques liés aux travaux sur hayons des véhicules et les risques liés à la circulation autour du véhicule.
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés (activité du transport routiers de marchandises et location de véhicules avec chauffeur 602MG).
- **Equipements financés** :
 - **PACK 1 / Sécurisation des livraisons**
 - Porte rideau arrière électrique du camion;
 - + système d'aide à la manœuvre (radar de recul ET caméra);
 - + éclairage autonome de la zone arrière d'évolution.

En savoir +



L'AIDE
Bonus TRM





Bonus TRM / une subvention pour prévenir des risques ciblés

- **Equipements financés (suite) :**
 - **PACK 2 / Hayon sécurisé**
 - Hayon élévateur d'une longueur minimale de 1 600 mm et d'une largeur correspondante à celle du camion (avec ou sans stop-rolls);
 - + Sécurisation du hayon avec des protections collectives latérales;
 - + Commande fixe du hayon intégrée à la protection collective;

 - OU en 2ème monte :
sécurisation du hayon avec des protections collectives latérales
 - + Commande du hayon par un dispositif solidaire du garde-corps.
 - **PACK 3 / Aide à la manutention des marchandises**
 - Equipements de manutention embarqués tels que : transpalettes électriques, diables motorisés (uniquement pour escalier).

En savoir +



L'AIDE
Bonus TRM



Une aide jusqu'à 25 000 € !

Bonus Logistique et quai / une subvention pour prévenir les risques de chute, d'écrasement et de TMS

- **Objectif** : éviter les risques de chutes de hauteur, les risques d'écrasement lors des manœuvres de mise à quai et le risque de survenu d'un Trouble Musculo Squelettique (TMS)
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés (régime général).

PACK 1 (*)	ENT/DEPART CAMION	QUAI OUVERT	dispositifs de jonction quai-camion de type niveleur à lèvre télescopique ou pont de liaison motorisé relevable et verrouillable à la verticale d'une longueur ≥ 1000 mm
			ET dispositifs d' asservissement des mouvements d'une barrière de quai pivotante ou d'un pont de liaison à la présence d'un camion à quai
			ET dispositifs de sécurisation complémentaires obligatoires (barrière de quai pivotante sécurisant la zone de transbordement en l'absence d'un camion, espace de sauvegarde, guide-roues et garde-corps fixes latéraux et en périphérie de quai)

En savoir +



L'AIDE
Bonus
Logistique &
quai



Une aide jusqu'à 25 000 € !



Bonus Logistique et quai / une subvention pour prévenir les risques de chute, d'écrasement et de TMS

PACK 2 (*)	ACCOSTAGE/TRANSBORDEN	QUAI FERME	dispositifs de jonction quai-camion de type niveleur de lèvre télescopique ou pont de liaison motorisé ou manuel relevable et verrouillable à la verticale d'une longueur $\geq 1\ 000$ mm <i>L'utilisation d'un pont de liaison manuel est acceptée pour un nombre de transbordement ≤ 2/jour</i>
			ET dispositifs d'asservissement des mouvements d'une porte de quai ou d'un pont de liaison à la présence d'un camion à quai <i>En présence d'un pont de liaison manuel, l'asservissement des mouvements de la porte de quai motorisée à la présence d'un camion à quai est obligatoire</i>
			ET dispositifs de sécurisation complémentaires obligatoires (Porte de quai motorisée ou kit de motorisation d'une porte manuelle, espace de sauvegarde, Paire de guide-roues, garde-corps latéraux fixes)
PACK 3 (**)	Blocage du camion à quai		dispositifs de maintien à quai d'un camion de type blocage manuel ou automatique option : équipement mobile de sécurité contre le basculement et l'effondrement d'une remorque dételée

En savoir +



L'AIDE
Bonus
Logistique &
quai



Une aide jusqu'à 25 000 € !



Bonus Restauration traditionnelle / une subvention pour prévenir des risques ciblés

- **Objectif** : réduire les risques liés aux glissades et chutes de plain-pied, les risques liés aux manutentions et gestes répétitifs et les risques liés à l'ambiance thermique.
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariées (activité : Restaurants, cafés-tabacs et hôtels avec ou sans restaurant 553AC)

A - Prévention des risques liés aux chutes de plain-pied et de glissade	
Choix simultanés des rubriques 1, 2 et 3	
1	Revêtement de sol antidérapant et nettoyable (fourniture et pose)
2	ET Monobrosse, autolaveuse aspirante
3	ET Caniveaux de grandes dimensions d'évacuation des eaux avec caillebotis à mailles totalement crantées (fourniture et pose) <i>Nota : Les siphons de sol seuls ne seront pas financés</i>

En savoir +



Bonus Restauration traditionnelle / une subvention pour prévenir des risques ciblés

- Equipements financés (suite) :

B - Prévention des risques liés aux manutentions et gestes répétitifs	
Choix entre un ou plusieurs équipements	
4	Lave-batterie
5	Plan de cuisson avec soubassement réfrigéré équipé de tiroirs à ouverture totale Desserte réfrigérée équipée de tiroirs à ouverture totale
6	Polycuiseur multifonction à assistance informatique (vidange des eaux de cuisson/lavage intégrée à la cuve)
C - Amélioration du confort thermique	
Choix entre un ou plusieurs équipements	
7	Plaque à induction à touches sensibles ou à boutons de commandes frontaux, batterie compatible avec l'induction
8	Hotte à compensation double ou triple flux (fourniture et pose)
9	Lave-vaisselle à capot, équipé d'un dispositif de condensation des vapeurs

En savoir +



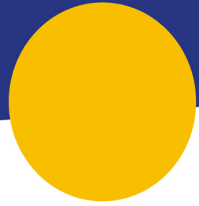
L'AIDE
Bonus
Restauration
Traditionnelle



RISQUES PROFESSIONNELS



Une aide jusqu'à 25 000 € !



Contrat TPE RPS / une subvention pour mettre en place une démarche de prévention des RPS dans votre entreprise

- **Objectif** : facilitera la mise en place d'une démarche de prévention « RPS », par l'intervention d'un consultant référencé et suivant des principes méthodologiques d'intervention prédéfinis.
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés.

La Carsat Sud-Est peut soutenir votre projet «RPS » en vous appuyant sur des compétences externes (exemple : réseau des Intervenants (I3R) PACA et I3R Corse...).



Une aide jusqu'à 25 000 € !

En savoir +



**CONTRAT TPE
RPS**

>> PREVENIR LES
RISQUES PSYCHOSOCIAUX

 **l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud - Est



PRECISEO / une subvention pour prévenir les risques du secteur de la coiffure

- **Objectif** : diminuer les postures contraignantes et l'exposition aux produits chimiques.
- **Cible** : entreprises de 1 à 49 salariés du secteur de la coiffure 930 DB
excluant les entreprises qui auraient déjà bénéficié d'une aide Preciseo
- **Equipements financés** :
 - **Prévention des TMS** :
 - Bacs à shampoing électriques ergonomiques selon norme NF EN ISO 14738, les accessoires annexes tels que dispositifs de shiatsu, massage, chauffage ne sont pas pris en compte ;
 - Ciseaux de coupe sans anneaux ou avec anneaux à double rotule ;
 - Sièges de coupe à hauteur variable électriques ;
 - Sèche-cheveux de moins de 400 grammes.
 - **Prévention du risque chimique** :
 - Appareil de dépollution de l'air spécifique aux produits utilisés dans la coiffure.

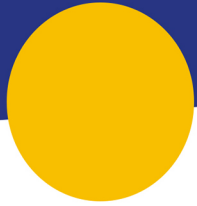
En savoir +



L'AIDE
Preciseo



Une aide jusqu'à 25 000 € !



HOTEL+ / une subvention pour prévenir les risques liés à la mise en propreté des chambres

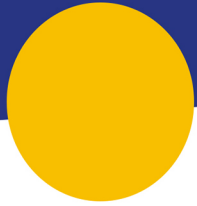
- **Objectif** : réduire TMS (troubles musculosquelettiques), lombalgies , et le risque chimique.
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés (CTN D, H, I)
- **Equipements financés** :
 - « **Pack 1** » qui comprend au minimum **10 lève-lits à énergie autonome ou électrique et 10 dispositifs de housage et déhousage des couettes avec formation à leur utilisation (+ options: chariot d'étages ou chariot à fond mobile ; nettoyeur vapeur ;tablette avec logiciel de gestion mutualisée du travail)**
- **Equipements financés** :
 - « **Pack 2** » qui comprend au minimum **5 nettoyeurs vapeur avec formation à leur utilisation (+ options : chariot d'étages ; chariot à fond mobile ;dispositif de housage et déhousage des couettes ;tablette avec logiciel de gestion mutualisée du travail (plateforme de gestion des tâches et de management des équipes).**

En savoir +



L'AIDE
Hôtel+





STOP ESSUYAGE / une subvention pour éviter les risques de l'essuyage à la main

- **Objectif** : réduire les risques de TMS liés à l'essuyage des verres.
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés, (hôtels, cafés et restaurants du régime général et organismes de formation de ces filières 553AC-801ZA)
- **Equipements financés** :
 - Le financement concerne un ou plusieurs ensembles neufs « osmoseur et lave-verres » équipés de trois paniers et en option pourront être financés pour chaque ensemble osmoseur et lave-verres :
 - un adoucisseur ;
 - des paniers supplémentaires ;
 - un dispositif antibuée ;
 - une rehausse pour le lave-verres ;
 - une table relevable pour déposer les paniers.

En savoir +



 Une aide jusqu'à 25 000 € !



Filmeuse + / une subvention pour réduire les risques liés au filmage manuel

- **Objectif** : réduire les risques liés au filmage manuel des palettes
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés (régime général).
- **Equipements financés** : (NB : liste d'équipement éligible)
 - filmeuse à plateau rotatif ;
 - filmeuse à bras tournant ;
 - housseuse automatique.

Sont inclus dans Filmeuse + : les équipements de sécurisation de la zone de travail et les aménagements ergonomiques permettant d'éloigner les salariés de la machine et de protéger les équipements.

En savoir +



Une aide jusqu'à 25 000 € !



TMS pros Diagnostic / une subvention pour former et mettre en place un plan d'actions contre les TMS

- **Objectif** : financer la formation, l'évaluation et la mise en place d'un plan d'actions contre les risques de troubles musculo-squelettiques.
- **Cible** : entreprises de 1 à 49 salariés.
- **Services financés** :
 - la formation d'une personne ressource en interne. Objectif : la rendre autonome pour qu'elle soit capable de réaliser un diagnostic et un plan d'actions de prévention ;
 - une prestation ergonomique pour la réalisation d'un diagnostic de prévention des TMS, incluant l'étude des situations de travail concernées et le plan d'actions.

En savoir +



Une aide jusqu'à 25 000 € !

TMS pros Action / une subvention pour agir durablement contre les TMS

- **Objectif** : financer du matériel et/ou des équipements pour réduire les contraintes physiques en particulier lors de manutentions manuelles de charges, d'efforts répétitifs ou de postures contraignantes et réaliser des formations adaptées pour les salariés concernés.
- **Cible** : exclusivement les entreprises de 1 à 49 salariés.
- **Attention** :
 - Vous pourrez bénéficier de cette aide **à condition** de fournir au préalable un diagnostic et un plan d'actions réalisés par un prestataire ou un salarié de l'entreprise ayant les compétences nécessaires pour mener le projet de prévention des TMS.

En savoir +



 Une aide jusqu'à 25 000 € !



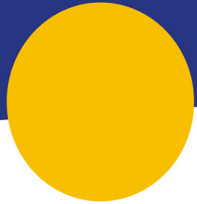
Air bonus / une subvention pour protéger les salariés contre les risques liés au diesel

- **Objectif** : aider à mettre en place des équipements pour protéger leurs salariés contre les risques liés au diesel.
- **Cible** : Toutes les entreprises de 1 à 49 salariés (régime général et dont l'établissement(s) / activité relève d'un N° de risque inscrit dans les conditions d'attribution)
- **Equipements financés** :
 - système d'extraction des gaz et fumées d'échappement avec des capteurs adaptés à l'activité ;
 - Ou remplacement de l'extracteur et/ou du capteur d'un système d'extraction des gaz et fumées d'échappement existant ;
 - Ou cabine en surpression pour la protection des salariés lors des phases polluantes du contrôle technique.

En savoir +



Une aide jusqu'à 25 000 € !

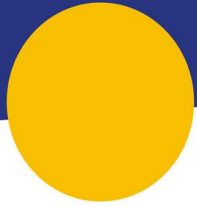


Garage plus sûr / une subvention pour protéger les salariés de la réparation automobile

- **Objectif** : prévenir l'exposition des salariés aux risques chimiques et aux TMS dans les activités de la réparation automobile.
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés (régime général)
- **Equipements financés** :
 - **Prévention du risque chimique** :
 - fontaines biologiques sans solvant de dégraissage de pièces mécaniques et de nettoyage des freins agissant par voie bactériologique et/ou en phase aqueuse ;
 - système fermé de lavage automatique des pistolets à peinture solvantée.
 - **Prévention des TMS** :
 - pont de carrossier (pour activité de carrosserie) ;
 - démonte pneu semi-automatique avec bras d'assistance complémentaire et élévateur de roue associé pour véhicules légers.

En savoir +





Bâtir + / une subvention pour améliorer l'hygiène et la sécurité dans le BTP

- **Objectif** : prévention des risques de chute et de TMS et de l'hygiène sur les chantiers des Très Petites Entreprises du BTP.
- **Cible** : entreprises de 1 à 49 salariés (CTN B - 703AD)
- **Equipements financés** :
 - **Risque de chute lors des circulations ou de l'approvisionnement du chantier** :
 - Dispositifs de protection de trémies – Passerelles de chantier
 - **Réduire les atteintes à la santé liées aux manutentions manuelles** :
 - Plateforme à maçonner ou table élévatrice (équipées de protections contre les chutes / mise à niveau sans effort important).
 - **Améliorer l'hygiène sur les chantiers** :
 - Bungalow de chantier mobile autonome, isolé et chauffé, destiné à héberger le personnel et comportant lave-mains et WC
 - **Options** : Coffret électrique de chantier ; Recette à matériaux.

En savoir +





Stop Amiante / une subvention pour réduire l'exposition des salariés aux fibres d'amiante

- **Objectif** : Aide à l'acquisition de matériels de protection pour les travaux d'entretien et de maintenance susceptibles de libérer des fibres d'amiante.
- **Cible** : entreprises de 1 à 49 salariés (CTN A, B,I).

Equipements financés :

- aspirateur équipé d'un filtre à Très haute Efficacité (THE) doté d'un système de changement de sac en sécurité ;
- dispositif de production et distribution d'air de qualité respirable ;
- masque complet à adduction d'air ou à ventilation assistée type TM3P ;
- unité mobile de décontamination porté, tracté ou autonome.

En savoir +



**L'AIDE
Stop Amiante**
» POUR PROTÉGER VOS
SALARIÉS DE L'AMIANTE



Une aide jusqu'à 25 000 € !



Equip'mobile + / une subvention pour éviter les TMS

- **Objectif** : réduire l'exposition des salariés aux risques liés au déplacement de charge.
- **Cible** : toutes les entreprises de 1 à 49 salariés, dépendant du régime général, à l'exclusion des établissements couverts par la fonction publique territoriale ou la fonction publique hospitalière.

Equipements financés :

- Timon(s) électrique(s) (ou « tireur-pousseur électrique », « tracteur –pousseur ») accompagnant ainsi que :
 - Les accessoires nécessaires à l'adaptation du timon électrique aux équipements mobiles à manutentionner.
 - L'installation, la formation à l'utilisation en sécurité.
- Roue(s) motorisée(s) électrique(s) avec ses accessoires, le montage et la formation à l'utilisation en sécurité.

En savoir +



 Une aide jusqu'à 25 000 € !



Plus d'informations

Votre entreprise peut bénéficier d'un maximum de 3 subventions de programmes différents sur la période 2018-2022.

Potentiellement, vous pouvez être financés à hauteur de 75 000 € sur la période !

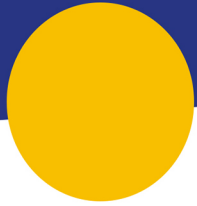
Pour approfondir :

www.ameli.fr pour les Entreprises / onglet SANTE AU TRAVAIL



The screenshot shows the 'ameli.fr pour les entreprises' website interface. At the top, there is a navigation bar with tabs for 'ASSURÉ', 'PROFESSIONNEL DE SANTÉ', and 'ENTREPRISE' (which is highlighted). To the right of the navigation bar are links for 'Qui sommes-nous ?', 'Carrières', 'Ressources', and 'Presse'. Below the navigation bar, the 'ameli.fr' logo is prominently displayed, along with the text 'pour les entreprises'. A logo for 'l'Assurance Maladie' is also visible. On the right side, there is a location selector showing 'VOTRE CAISSE : Bouches-du-Rhône' with a 'CHANGER' button. Below the main header, there are several menu items: 'ACTUALITÉS', 'VOTRE ENTREPRISE Cotisations et gestion', 'VOS SALARIÉS Obligations et démarches', and a highlighted blue button for 'SANTÉ AU TRAVAIL Obligations, aides & solutions'. A search icon is located on the far right.

www.carsat-Sudest.fr / Espace Entreprises / onglet Aides financières



Vos contacts dans le Var



83 > Département du Var
Prévention des Risques Professionnels

Carsat Sud-Est – Direction des Risques Professionnels - Rue Emile Ollivier - 83082 TOULON CEDEX / Tel : 0821 10 13 13 (0,15 euros TTC/min) - fax : 04.94.46.89.63

Bernard PEGLION
bernard.peglion@carsat-sudest.fr

Isabelle COMPIEGNE
isabelle.compiegne@carsat-sudest.fr

Ingénieurs-Conseil

Julien BONNANS
julien.bonnans@carsat-sudest.fr

Eric GORNISKI
eric.gorniski@carsat-sudest.fr

Secrétariat

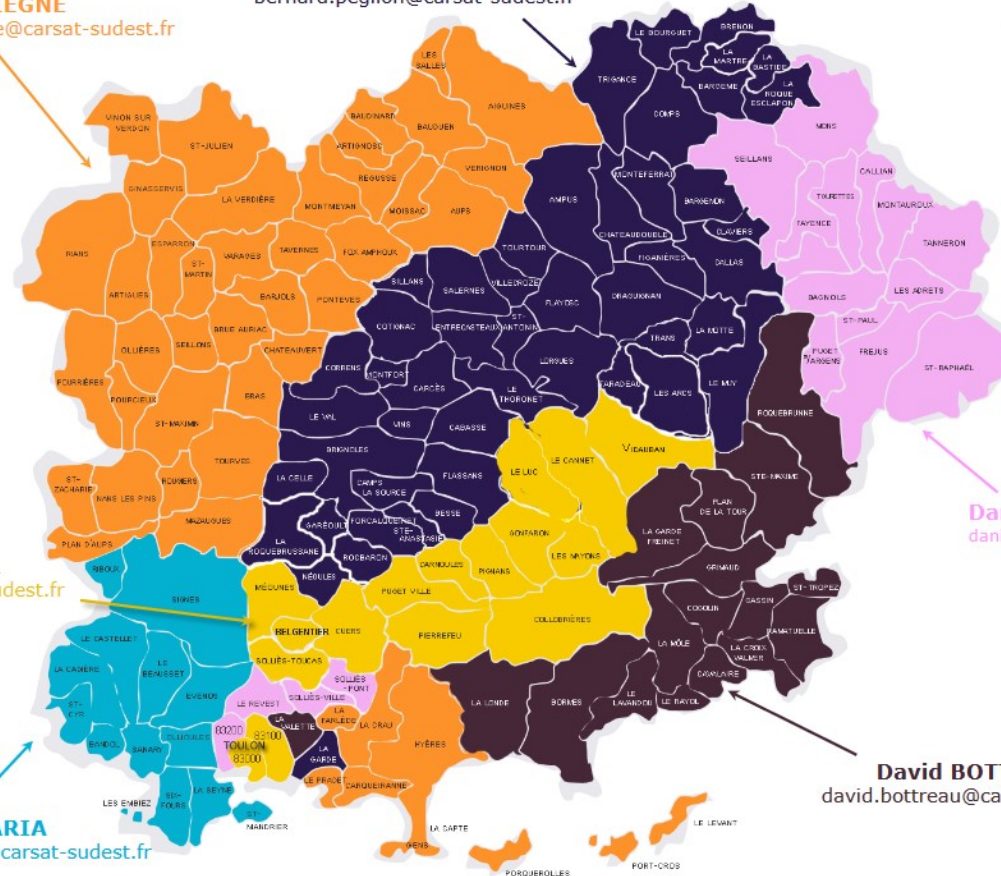
Anne TAURAND
anne.taurand@carsat-sudest.fr

Loïc VIEIL
loic.vieil@carsat-sudest.fr

Daniel SCAVINO
daniel.scavino@carsat-sudest.fr

Christian DE MARIA
christian.demaria@carsat-sudest.fr

David BOTTREAU
david.bottreau@carsat-sudest.fr



Mise à jour : Avril 2019



Merci pour votre attention